

**Régionales 2021**

**L'IMPACT SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE  
AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

**Les propositions du Mouvement Impact France**



## **3 mesures pour mettre l'impact social et écologique au cœur du développement économique régional**

Echelon stratégique du développement économique, les Régions ont un rôle clef à jouer dans la redynamisation des territoires et leur transition vers une économie plus résiliente, plus inclusive, et plus écologique.

Face à l'urgence climatique et aux défis de la crise sanitaire, nous plaçons pour une relance durable.

Des mesures fortes sont nécessaires pour accélérer les transformations du tissu économique au service de l'intérêt général. C'est l'impact social et écologique de l'ensemble des acteurs économiques qui doit guider les logiques d'investissement, de soutien à l'activité, de sauvegarde et de développement des emplois ainsi que l'émergence des compétences de demain. Aussi, le soutien spécifique aux entreprises plaçant l'utilité sociale au cœur de leur action constitue une priorité pour répondre aux besoins fondamentaux des citoyens et citoyennes dans nos territoires (inclusion, soutien aux plus fragiles, protection de l'environnement, lutte contre le dérèglement climatique).

Pour apporter des réponses concrètes et durables, nous appelons les futurs élus régionaux à :

**1 RENFORCER LE TISSU ECONOMIQUE PAR L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES EN MATIERE SOCIALE ET ECOLOGIQUE**

**2 FAVORISER L'EMERGENCE DE MODELES ECONOMIQUES PLUS INCLUSIFS ET DURABLES GRACE A LA COMMANDE PUBLIQUE**

**3 ADAPTER L'EVOLUTION DES EMPLOIS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX IMPERATIFS SOCIAUX ET ECOLOGIQUES**

# 1

## RENFORCER LE TISSU ECONOMIQUE PAR L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES EN MATIERE SOCIALE ET ECOLOGIQUE

Pour redynamiser les TPE et PME qui seront incontestablement les plus fragilisés dans leur pérennité par la crise, il est nécessaire de **renforcer leurs fonds propres**. Au-delà de la sécurisation de la liquidité du système économique permise par les différentes aides d'Etat, l'injection de capital nous paraît être une réponse pertinente pour permettre aux entreprises, notamment les plus petites, de se relever. D'autre part, il est impératif de **relancer l'investissement rapide au service des filières essentielles et d'avenir**.

Nous proposons de mobiliser les forces économiques publiques et privées dans les territoires pour **créer des « Fonds a Impact »** avec un capital patient. Ils pourraient rassembler plusieurs dizaines de personnes morales : PME et ETI, banques régionales, institutions, et EPCI. La contrepartie serait un engagement fort de toutes les TPE-PME ainsi soutenues, qui seraient tenues de mesurer précisément chaque année les progrès réalisés en matière de **performance économique, sociale et écologique**. Pour cela nous proposons la **mise en place d'un référentiel de 20 engagements sociaux et écologiques** clefs qui devra être suivi et présenté en toute transparence aux investisseurs chaque année, préfigurant la création d'un **Index Impact Social et Écologique** ou d'une **triple comptabilité** pour les entreprises concernées.

### Vers un index de mesure de l'impact social et écologique des entreprises

Le Mouvement Impact France a identifié avec la coalition #NousSommesDemain, réunissant l'ensemble des réseaux d'entreprises engagées la nécessité d'établir un référentiel commun de mesure de l'impact social et écologique de l'ensemble des entreprises françaises. Nous proposons la création d'un Index Ecologique et Social prenant la forme d'une note sur 100 points et reposant sur 20 indicateurs articulés autour de 4 piliers : Impact social, impact écologique, Partage de la valeur et Gouvernance participative

La publication de la note obtenue pourrait être rendue obligatoire pour toute entreprise sollicitant des investissements ou de la commande publique.

Grâce à ce dispositif, la Région serait en mesure d'aider les entreprises à réussir une transformation durable, de soutenir une économie plus juste et plus résiliente et de permettre aux citoyens d'avoir une vision plus claire de l'engagement social et écologique des entreprises de leurs territoires.



## 2

# FAVORISER L'EMERGENCE DE MODELES ECONOMIQUES PLUS INCLUSIFS ET DURABLES GRACE A LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique constitue un levier capital pour permettre le développement d'un tissu économique plus durable et inclusif. La **systematisation des clauses sociales et environnementales** est essentielle pour impulser la transformation.

La Région pourrait donc se donner comme objectif d'**arriver dans 5 ans à 100 % des appels d'offres incluant des clauses sociales et environnementales** (y compris pour les marchés de prestations intellectuelles). Le respect de ces clauses devra être pris en compte à la fois dans les **critères de sélection** du marché et en tant que **critère d'exécution** pouvant donner lieu à des pénalités en cas de manquement.

A l'image de ce qui a été initié dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024, et des amendements adoptés dans le cadre des débats de la Loi Climat, nous proposons donc que **la commande publique favorise les entreprises concourant à améliorer la justice sociale et le développement durable des territoires**, avec **notamment 10 % minimum de chaque marché réalisé par des entreprises agréées ESUS et 10 % de la note pour tous les marchés conditionnés à des critères d'Impact écologique et social précis** tels que ceux présents dans l'Index Impact Écologique et Social.

Pour réussir ce défi, nous proposons que des **formations** sur l'engagement écologique et social des entreprises soient dispensées **aux élus régionaux et agents en charge de la commande publique** afin de les aider à mieux appréhender et prendre en considération ces aspects dans leurs pratiques d'attribution des marchés.



# 3

## ADAPTER L'ÉVOLUTION DES EMPLOIS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX IMPÉRATIFS SOCIAUX ET ÉCOLOGIQUES

Pour engager durablement la transformation de l'ensemble des entreprises, les dirigeants et entrepreneurs doivent être accompagnés dans l'évolution de leurs modèles.

Nous proposons de soutenir la création de **programmes d'accélération** en s'appuyant sur les structures existantes dédiées à la création et à l'accompagnement des entreprises dans les territoires. Des actions de **sensibilisation**, de **diffusion des bonnes pratiques** et la **définition de critères objectifs** et tangibles tels que ceux présents au sein de l'index impact constituent une piste à privilégier. Nous préconisons pour cela la mise en place d'une **labellisation « Transition Impact »** en lien avec ces structures, pionnières de la transformation. Ce label permettrait d'**apporter de la visibilité** et de la lisibilité à l'offre de formation existante, tout en **garantissant la qualité** des contenus. L'enjeu d'un tel dispositif serait également d'augmenter le nombre de **formations existantes aux métiers de demain** quel que soit leur niveau de qualification, avec l'objectif de multiplier par deux leur nombre en 4 ans.

Pour préparer la transition de pans entiers de l'économie et des emplois associés, nous proposons aussi la **mise en place des "Grandes Écoles de la Transition"** inspirées du modèle des Grandes Écoles du Numérique, pour développer l'orientation, la formation initiale et continue aux enjeux, compétences et métiers de la transition écologique et sociale et d'anticiper les opportunités et besoins des décennies à venir.



[impactfrance.eco](http://impactfrance.eco)

